



Bulletin d'information - Novembre 2020

[L'Association pour les Nations Unies](#) (APNU) est une association sans but lucratif de droit belge qui a pour objectif de permettre aux francophones de Belgique qui s'intéressent aux [Nations Unies](#) et à leur action de s'informer, de communiquer et de faire connaître leur opinion à cet égard.

Sommaire

Informations

1. Le 9 octobre : le Prix Nobel de la Paix 2020 décerné au Programme Alimentaire Mondial des Nations unies (PAM).
2. Le 24 octobre : journée des Nation Unies et 75e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte.
3. Le 28 et 29 octobre : SDG forum 2020 « les SDG demeurent des jalons importants pour l'avenir ».
4. Le 25 novembre : luttons ensemble contre les violences faites aux femmes !

Événements à venir

1. Le 13 janvier 2021 : visioconférence «L'Industrie face au défi de la Transition Énergétique et Climatique».
2. Ciné-ONU.

Communication APNU

Informations



Le 9 octobre : le Prix Nobel de la Paix 2020 décerné au Programme Alimentaire Mondial des Nations unies (PAM).

[Le Programme Alimentaire Mondial](#) (PAM), programme des Nations Unies créé en 1961 pour lutter contre la faim dans le monde, a été récompensé pour « ses efforts de lutte contre la faim, pour sa contribution à l'amélioration des conditions de paix dans les zones touchées par les conflits et pour avoir joué un rôle moteur dans les efforts visant à empêcher l'utilisation de la faim comme arme de guerre », a déclaré la présidente du comité Nobel, Berit Reiss-Andersen.

Au moment où le multilatéralisme est sous pression, cette distinction à un Programme des Nations Unies est une belle réponse à l'appel lancé par le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres, pour que cessent les conflits et que la solidarité devienne notre arme mondiale contre la pandémie et les ravages qu'elle provoque non seulement du point de vue sanitaire, mais aussi aux plans économiques et sociaux.

[Le Prix Nobel](#) reconnaît les qualités du PAM : efficace, réactif et opérationnel. L'an dernier, il a apporté une aide à près de 100 millions de personnes dans 88 pays. Mais ce prix est d'abord une reconnaissance à son personnel : 19.300 personnes travaillent au PAM, dont 87 % sur le terrain, dans des zones de conflit et d'insécurité alimentaire. C'est aussi une reconnaissance importante pour la famille entière du PAM et ses partenaires, les ONG qui distribuent l'aide alimentaire.



Pour en parler, nous avons donc choisi d'interroger l'un de ces travailleurs humanitaires « on the front line », **Antoine Renard, de nationalité belge, Représentant du PAM à Ouagadougou au Burkina Faso, pays qui vit une grave crise humanitaire.**

Antoine Renard,
Directeur et Représentant du PAM au Burkina Faso

Pourquoi le PAM a-t-il reçu ce prix Nobel ?

Le Prix Nobel nous rappelle que l'accès à la nourriture est un droit de base fondamental, afin que les populations puissent vivre en paix et avoir des vies productives. L'assistance du PAM dans ses différentes prérogatives (assistance alimentaire et nutritionnelle en nature ou en espèces, appui aux moyens d'existence / de production des ménages, appui logistique et télécommunication dans la réponse humanitaire) est un des maillons pour atteindre ce droit fondamental, et ce particulièrement dans les zones de conflit.

Le PAM se concentre sur les besoins des populations les plus vulnérables, souvent dans des zones reculées et quelquefois les plus difficiles d'accès. Cette approche nous rend plus responsables à nous adapter à ce qui est essentiel pour ces populations, à donner une voix à ceux qui ne sont pas toujours en capacité de se faire entendre.

L'appui n'est pas que dans la réponse aux besoins, mais aussi comment prévenir les besoins dans un souci de cohésion sociale et donc de soutien à la paix ; que cela soit dans l'approche humanitaire et/ou développement, le souci est de mieux mutualiser le soutien à ces personnes affectées. C'est avec plus de 850 partenaires que le PAM travaille de par le monde, et ce prix est donc pour tous les partenaires qui travaillent pour mieux réduire les disparités et les inégalités qui sont liées à des conflits en cours ou à venir.

Quelle a été votre première réaction quand vous avez appris la nouvelle ?



Un choc, car la nouvelle était totalement inattendue, mais un choc positif. Dans un deuxième temps, le fait que cela donne plus de responsabilités au PAM et à ses nombreux partenaires (ONG locales/internationales, agences onusiennes, gouvernements, secteurs publics ou privés). Les questions de sécurité alimentaire et de la « faim » sont plus que jamais d'actualité vu les conditions du monde dans lequel on vit. Les questions de conflit et changements climatiques, conflits et migrations des populations, conflit et impact sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire, seront encore plus pressantes dans les années à venir, et le COVID n'est qu'un accélérateur de plus dans ces défis futurs. Dès lors le prix Nobel nous impose d'être encore plus un porte-voix pour les populations que nous servons.

Que fait le PAM au Burkina Faso et pourquoi cette agence est différente des autres ?

Le PAM travaille au Burkina Faso depuis de nombreuses années. En quoi le prix Nobel est-il encore plus d'actualité dans l'implication du PAM au Burkina Faso dans ses programmes en cours avec nos partenaires, c'est le fait que le Burkina Faso connaît sa plus grave crise humanitaire. En un peu moins d'une année, les populations déplacées en lien avec les conflits dans la zone Sahel Centre sont passées de 200.000 à plus d'un million de personnes. L'extension de l'insécurité dans la région du Sahel Centre, principalement au Mali et au Niger, est maintenant aussi une réalité et un défi pour le Burkina Faso. Dès lors au-delà des aspects de changement climatique et de défis des ménages à assurer leurs moyens d'existence au Sahel pendant les périodes de soudure, il y a maintenant un défi lié aux déplacements des populations de par le conflit en cours. Le PAM se doit d'être au côté des personnes tant affectées par l'insécurité croissante dans la sous-région, mais également d'appuyer les populations pour absorber ces chocs et rétablir leur droit d'accès à une nourriture saine/nutritionnelle et à une vie productive. Ce double défi nous impose

d'aller au plus près des populations et de ne pas baisser notre garde pour être à leur côté.



En tant que travailleur humanitaire, quels ont été les moments les plus difficiles et les plus gratifiants ?

Les moments les plus difficiles sont souvent liés à notre impuissance à agir, alors que les premiers à répondre aux besoins humanitaires, ce sont les populations affectées elles-mêmes, et les familles hôtes qui soutiennent les premières personnes touchées par un conflit. La capacité de résilience des familles touchées me touche toujours quand je me rends compte que ce sont eux qui nous redonnent espoir, alors que nos défis sont peut-être opérationnels, mais ils me semblent tellement insignifiants par rapport aux familles affectées par un conflit qui sont touchées dans leur chair, dans leur existence même. C'est gratifiant et cela doit nous rendre aussi humbles pour être à la hauteur de leur résilience aux chocs passés, présents et futurs. Je suis toujours sidéré de voir l'humour des personnes que nous rencontrons dans des conditions de vie tellement difficiles, alors qu'elles sont dépourvues de leurs droits les plus essentiels. Ce n'est pas (que ?) gratifiant, c'est une leçon de vie continue...

D'un point de vue personnel, est-ce que c'est difficile d'être tout le temps sur le terrain, tout le temps en mouvement ?

Le fait est que la vie sur le terrain, au plus près des populations, est plus facile que d'être dans nos bureaux centraux dans la capitale du pays où on travaille, ou dans

notre siège. Au niveau personnel, j'ai la chance d'avoir un conjoint qui ne travaille pas dans l'humanitaire ou les Nations Unies et qui me rappelle les priorités de vie au-delà du travail. Le tout n'est pas d'être dans un mouvement permanent, mais de construire avec nos partenaires, avec les populations affectées et en même temps de réussir à s'accomplir dans sa vie personnelle et de couple. Cet équilibre n'est pas toujours évident, mais il est possible.

Que conseillerez-vous à un jeune ou une jeune qui veut rejoindre le PAM ?

Le fait d'avoir du sens commun... et ce n'est pas toujours commun... C'est un des meilleurs conseils qui m'aient été donnés quand j'ai commencé au PAM. Plus que jamais, et vu les défis qui sont les nôtres, c'est important de ne pas perdre pied et de garder la tête froide, de prendre le temps de la réflexion dans nos réponses d'urgence et de garder un avis critique sur nos opérations. D'où l'importance justement d'avoir des jeunes qui nous rejoignent et qui nous empêchent de tomber dans la routine et dans des réflexes opérationnels ou corporatistes... À nous de faire en sorte que le travail au PAM ou aux Nations-Unies reste un vivier permanent, et non une fin en soi.

Merci Antoine ! Et rappelons que plus de 3 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë au Burkina Faso, dans un contexte d'insécurité grandissant et de pandémie du coronavirus.

Qu'est-ce que le PAM ?

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) est la première organisation humanitaire mondiale de lutte contre la faim : il **fournit une aide alimentaire dans les situations d'urgence et travaille avec les communautés pour améliorer la nutrition et renforcer la résilience**. Le fonctionnement du PAM a beaucoup évolué. Au départ, ce programme redistribuait, dans les pays où régnaient des famines et de l'insécurité alimentaire, des surplus alimentaires provenant des pays producteurs. Mais à partir des années 2000, le PAM a décidé de donner plutôt priorité à la qualité de l'alimentation et au renforcement de la production locale. C'est à cette époque que le PAM a commencé à mettre l'accent sur les achats locaux, à travailler avec des producteurs locaux et à créer des partenariats avec des entreprises locales, pour produire de la farine fortifiée en micronutriments par exemple. Ensuite, lorsque c'était possible, les dons en nature ont été remplacés par des dons en espèces, là où les aliments produits localement, bien que disponibles, restent inaccessibles aux populations les plus pauvres. Dans de nombreuses régions, la production locale est freinée par des problèmes d'accès : le PAM y met en place un système de soutien

et de promotion de l'industrie alimentaire locale, en fournissant des bons d'alimentation aux populations les plus pauvres, à échanger contre des produits fabriqués sur place.

Contrairement à d'autres agences qui sont dotées d'un budget fixe (« core budget »), le PAM fonctionne uniquement sur base de contributions volontaires, principalement d'États membres. En 2019, le PAM a collecté jusqu'à 8,3 milliards de dollars.

Partout où c'est possible, le PAM achète localement. En 2019 environ 50% de la nourriture distribuée, soit 3.5 millions de tonnes, a été achetée localement, pour une valeur de 1,7 milliards de US\$. 81% de cette nourriture a été achetée dans les pays en développement, dont 36 % en Afrique.

La Belgique et le PAM

Avec une contribution en 2020 de 26.3 MEUR , **le PAM est pour la Belgique , le partenaire humanitaire le plus important en termes de volume financier.**

Aujourd' hui, le PAM compte 1687 professionnels internationaux de toutes les nationalités (51% viennent des USA, d'Europe , Japon , Australie et Nouvelle-Zélande). La Belgique y est bien représentée avec **34 employés internationaux dont, 4 à des grades de directeur (D1)**. À titre de comparaison, le PAM compte 53 employés internationaux allemands, dont 4 à des grades de directeur (D1 et D2, ASG).



Le 24 Octobre : Journée des nations unies et 75.eme anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale : le 24 octobre 1945, 51 États ratifiaient **la Charte des Nations Unies**, signant définitivement leur engagement pour la paix, la solidarité et la coopération internationale.

Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, la Belgique continue de s'engager pour un multilatéralisme efficace et la protection d'un ordre international fondé sur la règle de droit et le respect des droits humains.

Pour célébrer cette journée particulière , les principaux bâtiments locaux en Belgique et en Europe se sont illuminés en bleu, couleur des NU. Par ce geste les villes et communes ayant participé à cette initiative ont voulu transmettre [ce message de solidarité](#) et de coopération avec les idéaux des Nations Unies. **Retrouvez les photos [Flickr](#) sur : [#EuropeTurnsUNBlue](#) [#EuropeTurnsUNBlue](#).**



Merci tout particulièrement aux communes d'Uccle et de Lasne qui se sont joints à cette [initiative](#) #EuropeTurnsUNBlue et avoir contribué à mettre la Belgique sur la carte européenne.

Notre Carte blanche : 75 ans de l'ONU « réinventer le système ? ».

Pas de chance pour l'Organisation des Nations Unies : elle célèbre son 75e anniversaire dans un climat dramatique . Gabrielle Lefèvre, journaliste professionnelle depuis plus de 40 ans, à La Cité d'abord, au Soir, et enfin sur [le site d'information alternative](#) nous livre ses réflexions et ses [suggestions de lecture](#).



Le 28-29 octobre : SDG forum 2020 « les SDG demeurent des jalons importants pour l'avenir».

Les 28 et 29 octobre 2020 – à l'issue de la [SDG Week](#) - s'est tenue la troisième édition du [SDG Forum](#), par voie numérique en raison du contexte sanitaire. Cet événement a rassemblé un large panel d'acteurs autour des SDG au Benelux, au travers de nombreux ateliers, de séances plénières et de débats. Au cours de ces deux

jours, des responsables politiques, des institutions, des entreprises, des ONG et des académiciens ont eu l'opportunité d'échanger des idées et des solutions sur les défis climatiques et sanitaires auxquels fait face notre monde actuel. Pour la première fois l'[APNU](#) y a participé avec la [VVN](#) en tant que [UNA Belgium](#) et a organisé un atelier sur le thème « UN75 les défis du multilatéralisme post Corona ». Des personnalités belges occupant des positions importantes au sein du système des Nations Unies et des représentants des institutions belges qui ont un lien avec les Nations Unies ont débattu sur l'importance du multilatéralisme et de la solidarité internationale.

Voici [un lien](#) sur les conclusions de ces 2 jours de réflexion sur le multilatéralisme de demain.



Le 25 novembre : luttons ensemble contre les violences faites aux femmes !

Chaque **25 novembre**, nous célébrons la **journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**. Cette journée a été proclamée en **1999** par l'Assemblée Générale de l'ONU avec la **résolution [A/RES/54/134](#)**. Cette date n'a pas été choisie par hasard, puisqu'elle commémore l'assassinat politique en **1960** des **trois sœurs Mirabal** en République dominicaine.

La violence envers les femmes, qu'elle soit **physique, sexuelle, psychologique**, ou encore **économique**, est un fléau mondial qui est généralisé dans toutes les couches de la population. Cette violence concerne également les thématiques des **mariages forcés** (il est estimé que 650 millions de femmes et de filles ont été mariées avant leur majorité), des **mutilations sexuelles féminines** (200 millions de filles et de femmes sont aujourd'hui mutilées, un chiffre en-dessous de la réalité étant donné que ce phénomène est sous-rapporté), ou encore le **harcèlement** (harcèlement de rue, cyberharcèlement, harcèlement sexuel, etc.). Bien que de nombreuses avancées et mesures soient prises dans le monde depuis plusieurs années pour lutter contre ce fléau, il reste difficile de **l'endiguer** et surtout de **l'éradiquer**. Selon les [statistiques onusiennes](#), **243 millions** de femmes âgées de

15 à 49 ans ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime au cours de l'année écoulée. En 2017, l'ONU estime que **87 000 femmes** ont été tuées parce ce qu'elles étaient des femmes : ce qu'on appelle un **fémicide**. Les conséquences de la **pandémie** et des **mesures sanitaires** n'ont fait qu'aggraver la situation des femmes. Enfermées avec un conjoint violent, peu d'issues leur étaient possibles durant le confinement, et les **lignes d'écoutes** ont fait exploser leurs chiffres d'appels. Le Secrétaire Général de l'ONU avait appelé en avril dernier à un « [appel pour la paix à la maison pendant la pandémie de COVID-19](#) » ; étant donné la seconde vague qui sévit actuellement en Europe, cet appel garde tout son sens et reste d'application.

L'**Europe** n'est pas exempte de ce fléau patriarcal et sexiste. En Europe, on estime que les violences coûtent **16 milliards d'euros** chaque année aux États. En **Belgique**, la situation est également inquiétante : en 2020, **17 femmes** sont déjà mortes sous les coups de leur (ex) conjoint. Ce nombre ne reflète cependant pas la réalité puisqu'il provient seulement du recensement effectué par la presse et les associations féministes, étant donné que la Belgique ne respecte pas son obligation de fournir des **statistiques officielles genrées**. En effet, selon le [rapport alternatif](#) rédigé par la coalition « Ensemble contre les violences », composée d'une cinquantaine d'associations, l'État belge ne respecte pour le moment que **20%** des obligations inscrites dans la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, autrement appelée **Convention d'Istanbul**, qu'il a pourtant ratifiée en **2016**.

En tant que citoyen.ne, nous pouvons participer à cette journée de lutte : la campagne 2020 du Secrétaire Général des Nations Unies, « [Tous UNis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes](#) », aura lieu du 25 novembre au 10 décembre et propose des outils pour comprendre et aider les victimes de violences.

À l'occasion de cette journée du 25 novembre, les Nations Unies ont le plaisir de vous inviter à la projection en ligne du film « Female Pleasure », qui explore les violences et les contraintes autour de la sexualité des femmes.

Enregistrez-vous avant le 23 novembre en cliquant [ici](#).

Pour connaître les modalités relatives à l'événement que l'ONU-Ciné organise à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, rendez-vous dans la section "événements à venir".

[**Événements à venir**](#)



L'adaptation à la COVID-19 a été un défi, mais la mission de l'APNU, qui consiste à soutenir les objectifs des Nations unies et à faire connaître ses valeurs, reste forte. Lisez ce qui suit pour connaître nos programmes actuels et les événements à venir dans les prochains mois :

Mercredi 13 Janvier 2021 : visioconférence APNU/ONU DI :

L'Industrie face au défi de la Transition Énergétique et Climatique

Dans le cadre du cycle de conférences-débats organisé par l'APNU sur l'action des Nations Unies face aux défis énergétique et climatique, cette conférence se penchera sur les actions de l'[ONU DI](#), la branche de l'ONU en charge de l'industrie, ainsi que sur celles de l'industrie européenne.

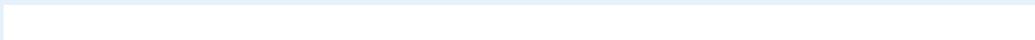
Quelles sont les perspectives du recours croissant aux sources d'énergie renouvelable ? Et aux modes de production plus propres, plus efficaces, plus recyclables, plus durables ? Quels sont les programmes et les innovations technologiques de l'industrie permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ? Quels sont les atouts et la valeur ajoutée du multilatéralisme et de la coopération internationale face à ces défis ? Comment contribuer aux [Objectifs de Développement Durable des Nations Unies](#) ? Quelle contribution pouvons-nous espérer du « Green Deal » de l'Union européenne ? Et quelles contributions pouvons-nous attendre des acteurs de l'industrie ? Venez écouter et débattre avec nos experts.

Mme Sandrine Dixon-Declève, Co-Présidente du Club de Rome et Conseillère auprès de « UN Energy for All », nous décrira l'action prévue par les N.U pour surmonter les crises énergétique et climatique, avant que **Mme Anne Houtman**,

ex-Directrice à la Direction Energie de la Commission européenne, nous brosse le tableau de la politique et des objectifs européens dans le cadre du « Green Deal ». Ensuite, **Dr. Ir. Georges Van Goethem**, Senior Scientific Advisor (CE/Euratom DG-RTD) nous rappellera le rôle incontournable de l'industrie pour effectuer cette double transition énergétique et climatique, avant que **M. Patrick Nussbaumer**, chef de projets au Département Énergie de l'ONU, nous expose les actions promues par l'ONU dans ces domaines respectifs. **M. Jan Noterdaeme**, Directeur du CSR-Europe et Shift/CSR-Belgique, nous donnera quelques exemples d'initiatives issues des acteurs industriels en Europe. Et enfin **M. Philippe Scholtès**, Conseiller spécial du Directeur Général de l'ONU, fournira une perspective globale des enjeux.

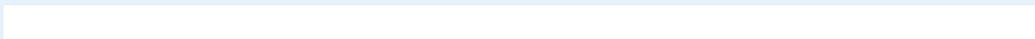
Les débats seront modérés par **M. Patrick Gilabert**, chef du Bureau de l'ONU à Bruxelles et par **M. André de Crombrughe**, administrateur de l'APNU.

La conférence se tiendra en français et sera suivie par une session de Q&R en français et en anglais. Un lien sera envoyé à ceux qui se seront inscrits avant le 10 janvier 2021.



Ciné-ONU.

À l'occasion de la journée contre les violences faites aux femmes [Ciné-ONU](#) vous présente #Female pleasure , ce très beau documentaire engagé , puissant et novateur. Tout au long du film, Barbara Muller nous invite à suivre le parcours de 5 militantes pour le droit & la cause des femmes. Leurs témoignages sont sidérants (victime de viol, d'attouchements, d'excision, du judaïsme radical ou encore de la liberté de penser et d'utiliser son corps comme bon lui semble), toutes sont des victimes du patriarcat ou de la société qui en est arrivée à oublier la place de la femme. La puissance du témoignage de ces femmes nous touche au plus profond de nous-mêmes. Pour vous inscrire : suivez [ce lien](#).



[Communication de l'APNU](#)

Outre ce bulletin d'information que nous espérons pouvoir vous adresser plus régulièrement à l'avenir, l'APNU tient un [site internet](#) et une [page Facebook](#) sur lesquels divers articles sont postés régulièrement. Nous vous invitons à les visiter fréquemment.

Rappel

Soutenez votre association en réglant le montant de votre cotisation sur le compte bancaire: BE69 7340 2636 1878 de l'APNU, en mentionnant comme communication «Cotisation année 2020 en plus de votre adresse de courriel».

Si vous n'êtes pas encore membre, inscrivez-vous en remplissant le formulaire d'adhésion «en ligne» disponible tout en bas de la page d'accueil de notre site Web sous la mention: devenir membre. Une inscription et le règlement de la cotisation (25 euros pour une cotisation ordinaire, et 5 euros pour les étudiants et les jeunes de moins de 26 ans) dans les 3 derniers mois de l'année vaudra pour 2021 également.



© 2020 Association pour les Nations Unies (APNU), All rights reserved.

Vous recevez ces courriers électroniques afin que nous puissions vous tenir au courant des activités de l'Association des Nations Unies et de l'actualité des Nations Unies.

Our mailing address is:

Association pour les Nations Unies
Rue Stévin, 115
1040 Brussels
Belgium

